

DOSSIER DE CANDIDATURE AU DISPOSITIF DES CONVENTIONS ÉDUCATION PRIORITAIRE (CEP) DE SCIENCES PO PARIS

Les référents académiques doivent transmettre les dossiers de candidature au Pôle Egalité des chances de Sciences Po via un formulaire avant le 31 mars 2024 au plus tard

Préambule

Sciences Po s'est radicalement transformé depuis le début des années 2000 en devenant une Université internationale de recherche de renommée mondiale. Aujourd'hui, ce sont sept campus et sept écoles, délivrant chacune un diplôme reconnu par l'Etat avec un grade universitaire de licence ou de master et un diplôme d'Etat de doctorat, qui composent le paysage académique de Sciences Po.

Durant cette période, le nombre d'étudiants a été multiplié par plus de trois pour atteindre aujourd'hui près de 15 000 étudiants dont près de 50% d'étudiants internationaux.

Parallèlement à l'ouverture internationale, Sciences Po a développé une politique d'ouverture sociale ambitieuse, en accueillant plus de 30% de boursiers en 2022, contre 12% en 2009.

Le système des droits de scolarité à Sciences Po est désormais adapté aux revenus de chaque famille : 3 étudiants sur 10 ne paient pas de droits de scolarité. Par ailleurs, tous les étudiants boursiers du CROUS sont totalement exonérés des droits de scolarité et bénéficient d'un complément de bourse d'Etat à hauteur de 75% de son montant. Il existe enfin des dispositifs d'accompagnement pour les familles ponctuellement ou durablement en difficultés.

LE DISPOSITIF CONVENTION ÉDUCATION PRIORITAIRE : CŒUR BATTANT DE L'OUVERTURE SOCIALE DE SCIENCES PO

Les Conventions Éducation Prioritaire en quelques chiffres-clés

Un dispositif unique et disruptif créé il y a 23 ans qui met en place une voie d'admission spécifique pour les lycéens issus de territoires défavorisés.

C'est le programme d'ouverture sociale le plus étendu et le plus important de l'enseignement supérieur français :

- Plus de 20 000 lycéens engagés dans le dispositif
- Plus de 2 800 étudiants admis
- En 2001, la première promotion : 17 étudiants admis. En 2023 : 206 admis
- En 2001, 7 lycées. En 2023 : 198 lycées.
- De 12 diplômés en 2006 à 134 en 2023, plus de 1 500 diplômés au total.

SciencesPo

Un atelier de préparation à Sciences Po et à l'enseignement supérieur, dès le lycée

L'objectif des élèves au sein de « l'Atelier Premier Campus » de Sciences Po est de **stimuler l'ambition des élèves pour intégrer un cursus d'études dans l'enseignement supérieur et plus spécifiquement les aider à s'inscrire dans une démarche de candidature à Sciences Po.**

L'institution instille une relation de confiance entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, **pour une transition scolaire anticipée et réussie grâce à l'acquisition de compétences orales, écrites et socio-comportementales.**

Les élèves ayant suivi les Ateliers Premier Campus en classe de première et de terminale candidatent sur la plateforme Parcoursup et passent les mêmes épreuves que l'ensemble des candidats mais empruntent une [voie d'admission spécifique](#).

Un accompagnement à Sciences Po pour les étudiants admis par la voie CEP

- **Programme « Booster »**, une semaine intensive de renforcement pédagogique organisée en juillet. Il permet aux participants d'acquérir des outils méthodologiques et de bénéficier d'un accompagnement par des étudiants tuteurs de Sciences Po afin de préparer au mieux la rentrée ;
- Le module « **Passeport pour l'anglais** » leur permet de bénéficier d'un programme de cours intensifs dispensés durant deux semaines en fin de première année ;
- Les élèves de première année peuvent être **accompagnés par un tuteur**, étudiant en master ;
- A partir de la deuxième année, ils peuvent aussi recevoir **l'appui d'un mentor**, qui est un collaborateur d'une entreprise partenaire du dispositif.

Un excellent niveau d'insertion dans le monde du travail

Selon l'enquête 2023 sur les diplômés de la promotion 2021, on observe que **82% des étudiants admis par la voie CEP ont trouvé un emploi dans les 6 mois.**

RAPPEL DES ATTENDUS DE SCIENCES PO PARIS

Forte d'une ambition renforcée en termes de diversification territoriale et sociale, notamment en direction des établissements de milieu rural, notre institution a décidé d'ouvrir la voie d'accès CEP à de nouveaux lycées partenaires, qui respecteraient les critères définis par le Conseil de l'Institut, notre instance de gouvernance.

Critères d'identification des établissements de l'enseignement secondaire autorisés à conclure une Convention Éducation Prioritaire avec Sciences Po.

La délibération combine à la fois des critères statistiques et qualitatifs

Critères statistiques :

- appartenir aux 20 % d'établissements accueillant, au sein d'une académie, la plus grande part d'élèves issus de milieux sociaux défavorisés, définie par le taux d'élèves issus de la catégorie « PCS défavorisée » ;
- ou compter parmi les établissements accueillant plus de 50 % d'élèves issus de collèges de l'éducation prioritaire (collèges labellisés REP et REP+) ;
- ou compter parmi les établissements accueillant plus de 25% de boursiers de l'enseignement secondaire, ayant un indice de position sociale (IPS) inférieur à la

moyenne des lycées généraux et technologiques publics et situés en territoire ultramarin ou identifiés comme ruraux selon la grille territoriale élaborée par la Direction des études, de la prospective et de la performance (DEPP).

Critères qualitatifs

- présenter un projet pédagogique de qualité et capable d'accueillir au moins 50 % de boursiers de l'enseignement secondaire ;
- avec la prise en considération des « atouts » suivants : disposer d'un programme d'accompagnement spécifique à l'internat, être labellisé « Cité éducative » et/ou être en proximité avec un campus de Sciences Po Paris en région et ne pas déjà disposer d'un programme pédagogique d'accès à l'enseignement supérieur.

Le dispositif des Conventions Education Prioritaire s'appuie sur un modèle de préparation à l'enseignement supérieur. L'objectif de l'Atelier Premier Campus est de stimuler l'ambition des élèves pour intégrer un cursus d'études dans l'enseignement supérieur et plus spécifiquement les aider à s'inscrire dans une démarche de candidature à Sciences Po

L'atelier sera composé d'élèves boursiers de l'enseignement secondaire, sans pour autant exclure les élèves non-boursiers et doit permettre de travailler trois types de compétences de manière transverse :

- Compétences expressives : écriture, lecture, expression orale, anglais ;
- Compétences méthodologiques : questionnement, recherche documentaire, analyse et synthèse ;
- Compétences socio-comportementales : écoute, autonomie, persévérance, réflexivité, capacité à travailler en équipe.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- Les grandes lignes du projet pédagogique (y compris les moyens mis à disposition des équipes pédagogiques) qui précisera notamment :
 - les objets/séquences pédagogiques proposés pour travailler les trois types de compétences transversales ;
 - les champs disciplinaires mobilisés ;
 - les modalités de travail des trois types de compétences transversales pour chaque niveau (première et terminale) ;
 - les intervenants (hors enseignants de l'atelier) susceptibles d'être mobilisés ;
 - la progression visée entre l'atelier de première et de terminale ;
 - les outils d'évaluation et d'accompagnement des élèves : bilan à mi-parcours, carnet de bord, grille d'évaluation, production à mi-parcours,...
 - les actions de sensibilisation en amont des ateliers à destination des élèves de seconde, et des collégiens.
- Le projet pédagogique de l'Etablissement

CALENDRIER DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Février- Mars 2024 : recueil des dossiers de candidature par chaque autorité académique

31 mars 2024 au plus tard : transmission des dossiers de candidature par les autorités académiques, au Pôle égalité des chances de Sciences Po.

Avril 2024 : Examen des dossiers de candidature par le Pôle égalité des chances de Sciences Po au regard des critères fixés par le Conseil de l'Institut.

Mai 2024 : Communication des décisions de la délibération aux établissements

Septembre 2024 : Signature de la convention tripartite pour mise en application et lancement des Ateliers Premier Campus

Pour avoir plus d'informations, votre contact est Karine Aurélia, Directrice déléguée à l'égalité des chances de Sciences Po : karine.aurelia@sciencespo.fr

**GUIDE DE L'ATELIER
PREMIER CAMPUS**

**20
23**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	02
L'ATELIER PREMIER CAMPUS EN PRATIQUE	03
LECTURES CONSEILLÉES	14
RESSOURCES EN LIGNE GRATUITES ET CONSEILLÉES AUX LYCÉENS	15
DATES CLÉS À RETENIR	16
LIENS UTILES À SCIENCESPO	17
QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES	18
NOTRE ÉQUIPE	20

INTRODUCTION

En 2001, Sciences Po lançait ses conventions afin de recruter, dans des lycées classés en zone d'éducation prioritaire (ZEP), des élèves méritants appartenant à des milieux sociaux modestes et tâchait ainsi de pallier au manque d'ouverture sociale et culturelle du recrutement des grands établissements sélectifs français.

L'initiative visait dès l'origine à aborder de front quatre handicaps majeurs vécus comme autant d'obstacles par des élèves scolarisés en Zone d'Éducation Prioritaire et contribuant, par là même, à pérenniser un véritable verrou social à l'entrée des grandes écoles :

- l'absence d'une information spécialisée donnée par un proche,
- un phénomène d'autocensure résumé par la formule « Sciences Po, ce n'est pas pour moi »,
- le manque de moyens financiers,
- le biais social lié à la nature même des épreuves de sélection.

Si la procédure Conventions Éducation Prioritaire a pu susciter au moment de sa mise en place des débats vifs et passionnés, force est de constater qu'elle n'est plus aujourd'hui un objet de polémique. Les Conventions Education Prioritaire constituent un pilier du projet éducatif et de l'identité de Sciences Po.

Ce programme emblématique de l'ouverture sociale de Sciences Po a admis à ce jour plus de 2 800 élèves et permis à plus de 20 000 lycéens de participer aux ateliers de préparation à l'admission.



L'ATELIER PREMIER CAMPUS EN PRATIQUE

OBJECTIF ET SUGGESTIONS DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

L'objectif de l'atelier « Premier Campus » de Sciences Po est de stimuler l'ambition des élèves pour intégrer un cursus d'études dans l'enseignement supérieur et plus spécifiquement, les aider à s'inscrire dans une démarche de candidature à Sciences Po.

L'atelier a vocation à englober de manière plus évidente la préparation à l'enseignement supérieur au-delà de la seule préparation à Sciences Po. Il vous propose un « apport Sciences Po » à travers la nature de ses activités et des ressources pédagogiques mises à votre disposition.

Les ressources pédagogiques, ci-dessous, sont le fruit du travail de lycées conventionnés. Elles sont données à titre informatif et devront apparaître sous une forme que vous déterminerez librement, lors de l'année scolaire en cours.

L'atelier doit permettre de travailler trois types de compétences de manière transverse :

- Compétences expressives : écriture, lecture, expression orale, langues étrangères,
- Compétences méthodologiques : questionnement, recherche documentaire, analyse et synthèse,
- Compétences socio-comportementales : écoute, autonomie, persévérance, réflexivité, capacité à travailler en équipe.

EXEMPLES DE SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES PAR NIVEAU

1. Séquences pédagogiques communes aux 1ère et Tle

ACTIVITÉS ET SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES À METTRE EN OEUVRE*

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

RESTITUTIONS POSSIBLES

Commentaire d'image

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Apprentissage de la méthodologie d'analyse d'image,• Au début de l'atelier : chaque élève devra proposer un commentaire d'une image aléatoirement choisie par l'enseignant référent. Un temps de questions avec les autres élèves pourra être dédié | <ul style="list-style-type: none">• Expression orale,• Écriture,• Analyse,• Confiance en soi,• Écoute,• Réflexivité,• Travail en équipe. | <ul style="list-style-type: none">• Oral blanc de 10 à 15min,• Mise en commun dans un dossier collaboratif des notes écrites de chaque présentation et des éléments de synthèse. |
|--|--|---|

Analyser l'actualité**

(Activités possibles en invitant un journaliste pour présenter un métier ou en visitant un média local par exemple)

- | | |
|--|--|
| <p>Chaque semaine un groupe d'élèves (3 max) devra présenter 5 événements d'actualité à tous les participants de l'atelier à partir de différents articles, de différents titres de presse, etc.</p> | <ul style="list-style-type: none">• Recherche documentaire,• Écriture,• Analyse et synthèse ,• Écoute,• Réflexivité,• Anglais,• Travail en équipe. |
|--|--|

*dans la limite des moyens disponibles de chaque établissement.

**Les articles pourront être issus de la presse étrangère et notamment anglophone bien que la présentation orale se fasse en français. Cet exercice durera environ 10 minutes, et un temps d'échange et de débat suivra pour répondre aux questions.

ACTIVITÉS ET SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES À METTRE EN ŒUVRE*

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

RESTITUTIONS POSSIBLES

Restituer une lecture**

(Activités possibles en invitant un auteur par exemple)

- Classe de Première : choix d'un ouvrage au programme d'une matière de Sciences Humaines et Sociales (au choix),
 - Classe de Terminale : choix d'un ouvrage parmi ceux de la liste proposée par Sciences Po ou de la sélection du Prix Lycéens du livre en Sciences économiques et sociales,
 - Pour les deux niveaux : répondre à la question : "Pourquoi conseilleriez-vous ou déconseilleriez-vous ce livre à un ami ?"
- Lecture,
 - Écriture,
 - Questionnement,
 - Recherche documentaire,
 - Esprit d'analyse et de synthèse,
 - Autonomie.
- Restitution écrite des lectures par les élèves dans un document comprenant entre 3000 et 4000 caractères,
 - Participation au concours [« Lecture à voix haute »](#)

Se présenter : parler de soi et de ses motivations

(Activités possibles en présence d'étudiants, d'acteurs des Ressources Humaines, d'entreprises partenaires de Sciences Po par exemple)

- En début d'année, pour tous : présentation de soi filmée en 2 minutes, de son parcours, de ses motivations pour les études à Sciences Po et d'autres parcours d'études. Puis retours réflexifs ; être capable de se revoir, de se corriger à partir de "boîtes à outils" (notamment du vocabulaire afin de contribuer à l'enrichissement du lexique relatif à la présentation de soi : savoir être précis pour mettre en avant ses qualités, ses défauts, ses goûts ...),
 - Classe de Première : présenter son parcours, motiver le choix de l'abandon d'un enseignement de spécialité, présenter un projet d'orientation,
 - Classe de Terminale : oral blanc d'admission.
- Expression orale,
 - Confiance en soi,
 - Écoute,
 - Autonomie,
 - Réflexivité,
 - Engagement.
- Oraux blancs d'admission

*dans la limite des moyens disponibles de chaque établissement.

**Les encadrants accompagneront les élèves dans cette activité en les conseillant dans le format de rédaction.

ACTIVITÉS ET SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES À METTRE EN OEUVRE*

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

RESTITUTIONS POSSIBLES

Conférences “Sciences Po”

(Activités possibles en invitant un responsable du monde politique/associatif/artistique, une personnalité du monde de la recherche universitaire, des enseignants-chercheurs de [CIVICA](#) par exemple)

Organisation de rencontres préparées et animées par les élèves de première (au moins deux au cours de l'année). Les élèves de terminale ainsi que les membres de la communauté éducative souhaitant y assister le pourront (élèves, personnels de l'établissement).

- Confiance en soi,
- Écoute,
- Autonomie,
- Esprit de synthèse.

Restitutions orale et écrite

Atelier Premier campus “hors les murs”

(Activités possibles en se rendant au cinéma, dans des festivals, en visitant une institution publique par exemple)

Sorties culturelles, visites d'institutions, voyages scolaires.

Participer aux différentes conférences [CIVICA](#)

Se projeter dans l'enseignement supérieur et le monde du travail

(Activités possibles en invitant des étudiants, d'anciens élèves du lycée ou des entreprises partenaires de Sciences Po par exemple)

- Forum d'orientation pour les études et les métiers,
- Accompagnement pour Parcoursup,
- Incitation à participer aux JPO, journées d'immersion et visites des campus,
- Panorama des métiers et ateliers RH (CV, lettres de motivation) avec une entreprise partenaire de Sciences Po.
- Simulation d'entretiens d'embauche
- Rédaction de projets de formations motivés dès la première pour s'entraîner et en terminale pour les dossiers Parcoursup

*dans la limite des moyens disponibles de chaque établissement.

2. Séquences pédagogiques spécifiques aux classe de 1ère

ACTIVITÉS ET SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES À METTRE EN ŒUVRE*

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

RESTITUTIONS POSSIBLES

Analyser un sujet d'actualité (entre octobre et décembre)

- Choisir un thème d'actualité, recenser des articles sur ce thème pendant 10 semaines,
- Réaliser une note de synthèse en adoptant une démarche critique à partir de ces articles.

- Recherche documentaire,
- Analyse et synthèse,
- Ecriture,
- Expression orale.

Réalisation d'un écrit : une note de synthèse qui adopte une démarche critique avec présentation orale

Réaliser un travail d'écriture autour de l'engagement (entre janvier et avril)

(Activités possibles en invitant des responsables et acteurs associatifs qui auront été sollicités par les élèves par exemple)

- Partir d'un questionnaire,
- Réaliser une enquête à partir de méthodes d'enquêtes qualitatives et/ou quantitatives : réaliser un entretien, une observation, construire un questionnaire, traiter des données statistiques.

- Recherche documentaire,
- Écriture,
- Expression orale,
- Analyse et synthèse,
- Travail collaboratif,
- Autonomie,
- Persévérance.

Production écrite de 2 à 3 pages avec présentation orale

*dans la limite des moyens disponibles de chaque établissement.

2. Séquences pédagogiques spécifiques aux classe de Tle

ACTIVITÉS ET SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES À METTRE EN ŒUVRE*

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

RESTITUTIONS POSSIBLES

Préparer les écrits du dossier de candidature (de septembre à janvier)

- Choisir une parmi cinq questions à traiter (les questions sont disponibles à partir de fin octobre sur [le site internet des admissions](#) - catégorie "L'essai")
- Préparer les écrits du dossier de candidature "Motivation et projet pour Sciences Po"***

- Écriture,
- Réflexivité,
- Autonomie,
- Analyse.

Écrit du dossier
Parcoursup de
Sciences Po

Préparer l'épreuve orale (février à mai)

(Activités possibles avec l'aide d'étudiants/d'associations de Sciences Po par exemple)

Organisation d'oraux blancs (favoriser l'entraînement à la présentation de soi, au commentaire d'image et la motivation pour des études à Sciences Po)

- Expression orale,
- Analyse,
- Réflexivité,
- Persévérance,
- Autonomie,
- Écoute.

Épreuve orale blanche

*dans la limite des moyens disponibles de chaque établissement.

** dans cette partie, le candidat devra exprimer de façon claire et réfléchie ses motivations et intérêts pour notre formation, son projet intellectuel et pédagogique, et démontrer la bonne connaissance de notre Bachelor, de nos programmes et de nos campus. Cet exercice se décline en trois questions auxquelles il devra apporter une réponse rédigée et réfléchie.

ZOOM SUR VOS SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

Les réunions de lancement nous ont permis de découvrir l'étendue des séquences pédagogiques que vous mettez en place au sein de vos ateliers. Des exemples de projets dans les lycées ont été repris ci-dessous.

Dans de nombreux lycées, l'instauration « d'un rituel » dans l'atelier est mis en place : mini revue de presse (ou note d'actualité) et analyse d'images lors de chaque séance.

Exemple de projets permettant de travailler l'ensemble des compétences transversales de l'atelier Sciences Po :

- « Un atelier radio » (web radio ou séquences radio) : recherches documentaires, interviews, écriture de chroniques, expression orale et développement de l'autonomie,
- Production d'une « capsule audio » : choix d'un sujet par les élèves puis recherche et structuration de l'information, problématisation, débat avec des partenaires extérieurs,
- Projet « Champigny : une ville olympique ? » dans lequel les élèves auront à traiter des conséquences socio-économiques des JO sur leur ville (avec la rencontre de nombreux acteurs),
- Projet « Imaginer la ville de 2030 »,
- Crise de l'eau à Mayotte : penser la fin de l'abondance sous l'angle environnementale, socio-économique, juridique et philosophique,
- Débat contradictoire : Est-il légitime de mentir dans certaines circonstances ?
- Réalisation d'un quizz animé par les lycéens de l'Atelier Premier campus avec le lycée européen d'Helsinki, à l'occasion de la journée de l'Europe,
- Intervention d'une association « La cité des chances » pour une simulation parlementaire,
- Sollicitation de l'association « Le parlement des étudiants » pour une intervention au lycée et pour aller assister à une conférence organisée par l'association,

-
- Organisation dans l'atelier de simulation de conférence climatique durant laquelle chaque élève représente un pays,
 - Participation des élèves de l'atelier à la journée des violences faites aux femmes.

Actualité :

- Revue d'actualité internationale en anglais,
- « Le billet d'humeur » : un élève développe un sujet qu'il a choisi, ce qui ensuite suscite un débat,
- Visionnage de [petites vidéos](#) du dessous des images pour aborder un sujet.

Lecture (participation à des prix et à des concours) :

- Prix du livre d'histoire de Blois (cinq livres en compétition),
- Prix lycéen « Lire l'économie »,
- Concours folio des lycéens,
- Festival de littérature,
- Partenariat avec les éditions Actes Sud à Arles.

Expression orale et confiance en soi :

- Des oraux avec présentation de soi et de sa motivation, filmés par les autres élèves de l'atelier,
- Participation à des concours d'éloquence ou de lecture à voix haute,
- Travail sur la voix et la gestion du stress pour la préparation de l'entretien oral avec la collaboration du professeur de musique du lycée,
- Déplacement dans le lycée d'un avocat pour travailler l'argumentation et la plaidoirie,
- Accord avec un théâtre pour animer des ateliers de prise de parole.

Expression écrite :

- Restitution écrite après participation à une conférence (exemple : [l'Intelligence Artificielle et ses défis au Collège de France](#)),
- Réalisation de fiches de lecture et/ou de synthèses à partir de productions universitaires,
- Réalisation d'un blog partagé sur des thématiques sociales et politiques,
- Inscription de tous les élèves de la 1e à la terminale « projet Voltaire » (plusieurs séances).

Ouverture culturelle :

- Dans le cadre du dispositif « [Un artiste à l'école](#) » déplacement dans le lycée d'une cheffe d'orchestre. Pour préparer la rencontre et les questions, visionnage au préalable d'un film qui lui a été consacré,
- Appui sur les ressources artistiques de la région :
 1. Les rencontres photographiques d'Arles,
 2. Le festival de photo journalisme de Perpignan,
 3. Visite de la fondation Vuitton à Paris avec une médiatrice.

Pour motiver les élèves de 3e ou 2nde et les inciter à venir par la suite à l'atelier :

- Présentation animée par les élèves de l'atelier portant sur une restitution finale des travaux de l'année devant les 3e et les 2nde,
- Invitation adressée aux élèves de 2nde à participer à quelques séances.

PROGRAMME INDICATIF DE RESTITUTION ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

L'atelier « Premier campus » de Sciences Po se déroule de la rentrée de septembre jusqu'à l'oral d'admission à Sciences Po pour les élèves de Terminale.

Sur l'ensemble de l'année 2023-2024, il est conseillé aux enseignants encadrant cet atelier de veiller à aborder tous les points suivants durant cette période, en les modulant en fonction des besoins et du rythme des élèves. Il vous est néanmoins possible d'imaginer un format de validation des acquis sous forme de dossier, carnet de bord enseignants ou tout support jugé idoine qui valorise la progression des candidats.

L'atelier doit permettre la restitution des acquis suivants :

- connaître l'architecture de l'enseignement supérieur,
- connaître l'offre de formation de Sciences Po au Collège Universitaire et savoir en rendre compte,
- savoir expliquer le choix d'études à Sciences Po par rapport à d'autres formations,
- savoir mobiliser et mettre en relation des connaissances pertinentes,
- faire preuve de curiosité intellectuelle et d'esprit critique,
- montrer sa capacité à développer une réflexion personnelle,
- démontrer son engagement personnel et son esprit d'équipe,
- avoir une bonne maîtrise d'anglais pour les programmes anglophones (Campus du Havre, Programme Amérique du Nord du campus de Reims, Programme anglophone du campus de Menton),
- réaliser des exercices utiles pour acquérir et renforcer l'aisance écrite et orale,
- valoriser les activités scolaires et extra-scolaires passées et présentes,
- valoriser les compétences linguistiques d'autres langues que le français et les langues enseignées au lycée.

L'atelier doit permettre d'enrichir les modalités d'évaluation des acquis grâce à :

- L'auto-évaluation par l'élève,
- L'auto-évaluation d'une séquence,
- L'évaluation par un référentiel de compétences*.

*cf. [nouveau référentiel de compétences](#) en faveur de l'orientation de l'élève, publié en juin 2022 par l'ONISEP.

TENUE D'UN CARNET DE BORD

Il est recommandé aux enseignants de demander à leurs élèves de tenir un carnet de bord de l'Atelier « Premier Campus ». Le carnet de bord est un document ou un carnet dans lequel l'élève fait, juste après un enseignement ou quelques heures après, le point sur ce qu'il a appris, la façon dont il se l'est approprié et les conséquences qu'il en tire. L'élève note également ses doutes et difficultés, mais aussi ses points forts. Le concept peut se décliner de la façon suivante, en ayant à l'esprit que cinq à dix lignes au plus par séance suffisent (le carnet de bord de l'atelier ne doit pas prendre plus de quinze minutes par semaine à l'élève) :

Date de l'atelier Premier Campus :

Principaux thèmes abordés :

Ce que j'ai appris et comment je me le suis approprié :

Mes forces et mes faiblesses sur les sujets abordés :

Les enseignants peuvent également recommander à leurs élèves de tenir, à titre personnel, un carnet de bord des différents enseignements, afin de faciliter leurs révisions ultérieures ou de faire au moins régulièrement le point sur chacun des cours si le temps leur manque pour les apprendre tous chaque semaine.

LECTURES CONSEILLÉES

Afin de permettre aux élèves de réaliser les efforts de lecture et de connaissances à acquérir en vue de la 1^{ère} année des études à Sciences Po, nous leur conseillons de choisir quelques ouvrages dans la liste ci-dessous et de réaliser des petites fiches de lecture.

• ÉCONOMIE

BEAUVALLET, Maya. Les stratégies absurdes. Comment faire pire en croyant faire mieux ?, Paris, Points, 2014, 160 p

GOODWIN, Michael, E. BURR, Dan. Economix. Les Arenes, 2023 (résumé disponible [ici](#))

LAÏDI, Ali. Histoire mondiale de la guerre économique. Perrin - Tempus, 2020 (résumé disponible [ici](#))

• DROIT

ROUX, Céline. Le juge de trente ans. Raconter la vie, 2014 (résumé disponible [ici](#))

HALIMI, Gisèle. Plaidoirie pour l'avortement. Folio, 2023 (résumé disponible [ici](#))

• HISTOIRE

REMARQUE, Erich Maria. A l'ouest rien de nouveau. Le livre de poche, 1973 (résumé disponible [ici](#))

JABLONKA, Ivan. Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus. Points, 2023 (résumé disponible [ici](#))

• SCIENCE POLITIQUE & RELATIONS INTERNATIONALES

BERMANN, Sylvie. Madame l'ambassadeur : de Pékin à Moscou, une vie de diplomate. Tallandier, 2023 (résumé disponible [ici](#))

TAYLOR, Steven L. 3 minutes pour comprendre : les 50 plus grandes théories politiques. Le Courrier du livre, 2023 (résumé disponible [ici](#))

• SOCIOLOGIE

PY, Martin, PATRIGEON, Hugo. Toute la socio en BD (Tome 5) : Actions de l'école et mobilité sociale. La boîte à bulles, 2023 (résumé disponible [ici](#))

JOUNIN, Nicolas. Voyages de classes. La découverte. 2016 (résumé disponible [ici](#))

• CULTURE GÉNÉRALE

BIBAS, Jean-Claude, La culture générale en livres ; auteurs du XX^e siècle, Ellipses, 2014 (résumé disponible [ici](#))

RESSOURCES EN LIGNE GRATUITES ET CONSEILLÉES AUX LYCÉENS

Des ressources de la Bibliothèque de Sciences Po sont en libre accès et permettent aux lycéens de se familiariser avec des [analyses historiques](#), [des informations scientifiques en histoire](#). La bibliothèque propose également des ressources méthodologiques pour [apprendre à différencier l'apport d'un article de presse de celui d'un article académique](#). Vos élèves pourront également acquérir [les bases d'une recherche documentaire](#) telles qu'attendues à Sciences Po.

Vous pourrez également familiariser vos élèves avec la cartographie, grâce à l'[Atelier de Cartographie de Sciences Po](#).

Vous pouvez également vous appuyer sur les outils vidéos développés par l'Institut des Compétences et de l'Innovation de Sciences Po, pour accompagner les candidats vers la réussite dans l'enseignement supérieur :

- [Comment je planifie mon travail ?](#)
- [Comment j'apprends mieux grâce à de saines habitudes de vie ?](#)

Des conférences lycées sont proposées, avec le soutien du Collège universitaire, aux lycées partenaires depuis la rentrée universitaire 2022. Ces conférences s'appuient sur la contribution des membres de la faculté permanente de Sciences Po et/ou invités exceptionnels autour d'un grand thème politique contemporain :

- Les « conférences lycées » se déroulent en format hybride, en faveur de l'ouverture culturelle, de celles et ceux qui sont éloignés de l'enseignement supérieur,
- Le second objectif est de pouvoir apporter un éclairage scientifique précis à des lycéens, de manière à enrichir leur compréhension du monde qui les entoure,
- Le troisième objectif est de permettre à ces élèves de s'inscrire dans l'offre intellectuelle et pédagogique de Sciences Po, par anticipation, de manière à pouvoir acquérir une méthode d'analyse et de réflexion féconde pour leur future entrée dans l'enseignement supérieur.

Enfin le [Campus de l'innovation pour les lycées](#) offre une gamme diversifiée de ressources aux lycées pour stimuler l'apprentissage des élèves.

DATES CLÉS À RETENIR

• OCT-NOV 2023 PRÉPARER SA CANDIDATURE

Mise à disposition des questions de l'essai [sur le site de Sciences Po](#)

• JAN 2024 PRÉPARER SA CANDIDATURE

- Ouverture de Parcoursup et formulation des vœux,
- Transmission par les lycées des noms des candidats éligibles à la voie CEP,
- Transmission des demandes de dérogation si le candidat ne remplit pas tous les critères d'éligibilité.

• 3 FEV 2024 JOURNÉE PORTES OUVERTES DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE

Toutes les informations vous seront transmises ultérieurement

• AVR 2024 PRÉPARER SA CANDIDATURE

Finalisation des dossiers de candidature au Collège Universitaire

• JUIN 2024 PUBLICATION DES RÉSULTATS

sur Parcoursup

• 2 DEC 2023 JOURNÉE PORTES OUVERTES DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE

Retrouvez toutes les informations concernant cette journée [ici](#)

• 16 JAN 2024 SÉMINAIRE ANNUEL DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Sciences Po, Campus de Paris

• MAR 2024 PRÉPARER SA CANDIDATURE

Fermeture des vœux Parcoursup avec la possibilité de compléter son dossier

• MAI 2024 L'ORAL

Epreuve orale du parcours de candidature (si la note obtenue au dossier est supérieure ou égale à la note définie par le Directeur de Sciences Po)

• JUIL 2024 PROGRAMME BOOSTER

Programme ouvert uniquement aux élèves admis par la voie spécifique CEP (1ère semaine de juillet). Toutes les informations sur ce programme vous seront adressées ultérieurement

LIENS UTILES À SCIENCES PO



[Les admissions et la candidature par la voie spécifique CEP](#)



[Le Collège Universitaire et ses 7 campus](#)



[Les droits de scolarité](#)



Les services aux étudiants : [les bourses et aides financières, le logement, le titre de séjour](#)



[Les conseils pour la rédaction des écrits](#)



[La santé](#)



[La vie associative](#)



[La sphère Égalité des chances sur Whaller*](#)



[La Librairie de Sciences Po](#)

*Cet espace numérique vous permet d'échanger avec l'ensemble des enseignants référents des lycées conventionnés et de partager des informations et bonnes pratiques relatives à votre atelier).

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Faut-il avoir suivi l'Atelier depuis la classe de première pour bénéficier de la voie CEP ?

L'élève doit avoir suivi l'Atelier Premier campus en première et en terminale et être scolarisé dans l'établissement partenaire depuis la seconde pour être éligible à la voie CEP.

Comment valoriser la participation à l'Atelier dans Parcoursup ?

La « fiche avenir » permet au chef d'établissement et au professeur principal de valoriser la participation de l'élève à l'Atelier Premier campus. Vous disposerez d'un espace sur la fiche de la formation demandée par le candidat, pour émettre votre avis sur l'élève, son parcours et sa capacité à rejoindre Sciences Po. Les candidats, eux, peuvent valoriser leur participation dans l'atelier, lorsqu'il s'agit de répondre aux questions présentes dans le dossier de candidature.

Sciences Po utilise-t-elle des algorithmes dans la sélection pour l'entrée au Collège universitaire ?

Aucun algorithme n'est utilisé pour l'évaluation des candidatures pour l'admission au Bachelor de Sciences Po. Les équipes de Sciences Po et des enseignants du secondaire procèdent à une double évaluation qualitative de l'ensemble des dossiers de candidature (épreuves 2 et 3). L'épreuve 1 s'appuie sur la moyenne non pondérée des notes obtenues aux matières du baccalauréat suivantes (épreuves ou contrôle continu) :

- Français écrit et oral (épreuve),
- Histoire-géographie (contrôle continu),
- Enseignement de spécialité de fin de première (contrôle continu),
- Enseignement de spécialité de Terminale (contrôle continu),
- LVA & LVB (contrôle continu),
- Enseignement scientifique (contrôle continu).

A quoi correspond un vœu ?

Un vœu de Bachelor correspond à 2 sous-vœux de mineures géographiques et chaque double diplôme correspond à un vœu. La motivation pour chaque mineure géographique doit être clairement explicitée.

A noter : Il n'y a pas de hiérarchies dans les vœux. Le candidat sera affecté sur l'un des deux sous-vœux.

Y-a-il plus de chances d'être admis à Sciences Po par la voie CEP ?

Les dossiers des candidats CEP sont évalués séparément des autres dossiers de candidatures (voie générale, voie internationale). Les dossiers évalués sont donc moins nombreux.

Y-a-t-il des frais d'inscription pour postuler à Sciences Po ?

Les candidats boursiers sont exonérés des frais de dossier.

Le montant des frais de dossiers des candidats non-boursiers s'élève à 150 euros pour le 1er vœu et à 50€ supplémentaires par vœu.

Exemple : pour le choix du programme de Bachelor (avec les deux mineures géographiques), les frais s'élèvent à 150 euros. Si le candidat ajoute un choix de double-diplôme, les frais s'élèvent à 200 euros.

Y-a-t-il des frais de scolarité à Sciences Po ?

Les étudiants boursiers sont exonérés des droits de scolarité et perçoivent un complément de la bourse CROUS, versé par Sciences Po, à hauteur de 75% du montant de la bourse.

Les étudiants non-boursiers bénéficient de droits de scolarité individualisés, tenant compte des revenus des parents. Plus d'informations [ici](#).

Vos élèves peuvent aussi calculer leurs droits de scolarité à Sciences Po [en cliquant ici](#).

À noter : Si les parents sont résidents fiscaux en dehors de l'EEE, alors, les droits s'élèvent à 14 210 € par année universitaire.

Mon élève n'est pas boursier de l'enseignement secondaire, sera-t-il éligible à la bourse Crous ?

Vos élèves ont la possibilité de tester leur éligibilité en réalisant une simulation sur le site du Crous. Pour avoir accès au simulateur de bourse, [cliquez ici](#).

Quelles sont les différences entre Sciences Po et les autres IEP ?

Il existe 10 IEP en France. Sciences Po offre un programme de Bachelor, déployé sur [sept campus](#). Le programme du Bachelor est le même sur chaque campus, mais les campus délocalisés ajoutent une mineure géographique.

Est-ce que Sciences Po privilégie certaines spécialités au lycée ? Lesquelles ?

Sciences Po accueille des candidats ayant suivi toutes les spécialités au lycée. Il n'y a aucune priorité pour certaines spécialités au détriment d'autres.

NOTRE ÉQUIPE



**Karine
AURÉLIA**

Directrice déléguée à l'Égalité des chances

karine.aurelia@sciencespo.fr

En charge des académies de Bordeaux, Clermont-Ferrand, Corse, Grenoble, la Réunion, Lille, Limoges, Mayotte, Nice, Poitiers, Polynésie Française et Toulouse



**Margarete
STURM-FOUCAULT**

Chargée de mission

margarete.sturmfocault@sciencespo.fr

En charge des académies d'Aix-Marseille, Besançon, Créteil, Dijon, Guyane, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nouvelle-Calédonie et Strasbourg



**Nouri
RUPERT**

Chargé de mission

nouri.rupert@sciencespo.fr

En charge des académies d'Amiens, Guadeloupe, Martinique, Nantes, Normandie, Orléans-Tours et Versailles



**Éléonore
LEÏVA**

Chargée de mission

eleonore.leiva@sciencespo.fr

En charge de l'académie de Reims et du Parcours civique (campus de Reims)



**Julie-Pascale
MAUNOURY**

Chargée de mission

pascale.maunoury@sciencespo.fr



**Rebecca
RUFFE**

Responsable administrative

rebecca.ruffe@sciencespo.fr